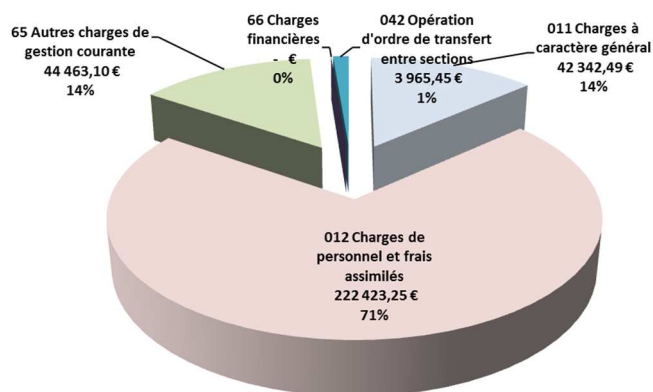


5. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 du PAYS DE LA CHATRE EN BERRY

Budget Principal

A - Section de fonctionnement – Dépenses – 313 194,29 €

	Dépenses	CA
011	Charges à caractère général	42 342,49 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	222 423,25 €
65	Autres charges de gestion courante	44 463,10 €
66	Charges financières	- €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 965,45 €
Total dépenses de l'exercice		313 194,29 €

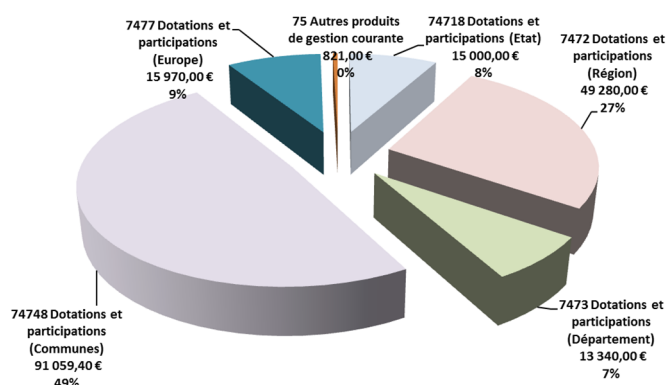


Les éléments marquants de l'année de 2017 sont les suivants :

- Chapitre 011
 - ⇒ Finalisation de l'étude zéro pesticide 2016-2017 entrainant le paiement du solde auprès des prestataires : CPIE Brenne et Indre Nature
- Chapitre 012
 - ⇒ Maintien de l'effectif du Syndicat de Pays à 5 agents pour 4.3 ETP
- Chapitre 65
 - ⇒ Paiement suite à la réalisation des prestations suivantes :
 - Acompte versé aux prestataires pour l'animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques 2016 et 2017 (Chambre d'agriculture, ADAR et Indre Nature)
 - Solde versé aux prestataires pour l'animation de la Trame Verte et Bleue 2016-2017 (ADAR, CODAR, SCIC BEB et Indre Nature)
 - Solde versé au bureau d'étude thermique pour la réalisation des diagnostics FART au titre de l'OPAH 2017 (Expertise et Habitat)

B - Section de fonctionnement – Recettes – 188 913,38 €

	Recettes	CA
74718	Dotations et participations (Etat)	15 000,00 €
7472	Dotations et participations (Région)	49 280,00 €
7473	Dotations et participations (Département)	13 340,00 €
74748	Dotations et participations (Communes)	91 059,40 €
7477	Dotations et participations (Europe)	15 970,00 €
75	Autres produits de gestion courante	821,00 €
70	Produits des services	3 442,98 €
Total recettes de l'exercice		188 913,38 €



En 2017, les principales recettes proviennent de :

- L'Etat
 - ⇒ OPAH du Pays : aucun versement en 2017
 - Ingénierie FART (Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique) 2016/2017
 - protocole CEE - Certificats d'Economies d'Energie (ANAH)
 - ⇒ Animation MAEC - 2016 et 2017 (Ministère agriculture) : aucun versement en 2017

⇒ Animation CLS (ARS) : versement de la subvention de l'ARS pour le CLS 2017

■ La Région Centre-Val de Loire

⇒ Animation du Contrat régional : versement de la subvention régionale 2017

⇒ Animation de la TVB du Pays et de l'opération zéro pesticide : versement du solde des subventions régionales du Contrat 3G en 2018

■ Le Département de l'Indre

⇒ Participation du Département de l'Indre au fonctionnement du Pays : versement de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2017

■ Les collectivités membres du Syndicat (51 communes)

⇒ Participation statutaire des communes : versement de la cotisation des communes 2017 correspondant à 3€ 10 par habitant

■ L'Europe :

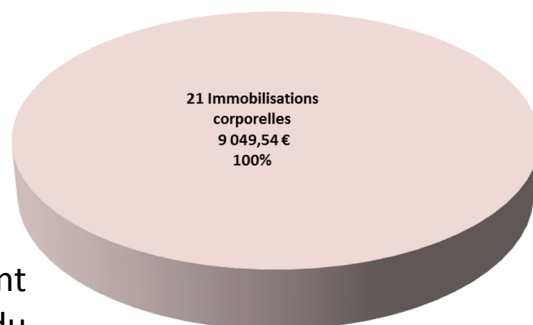
⇒ Appui à l'élaboration de la candidature LEADER (FEADER) : versement de la subvention en 2017

⇒ Animation et gestion LEADER 2016 et 2017 (FEADER) : aucun versement en 2017

⇒ Animation CLS 2016 et 2017 (FEADER) : aucun versement en 2017

C - Section d'investissement – Dépenses – 9 049,54 €

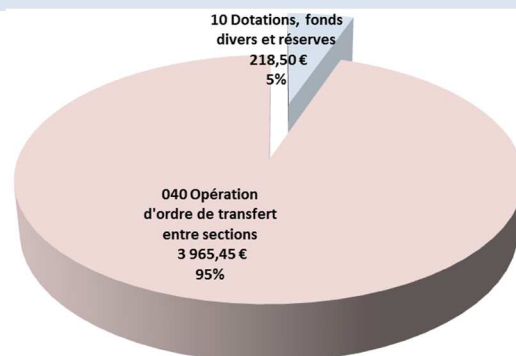
	Dépenses	CA
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	9 049,54 €
Total dépenses de l'exercice		9 049,54 €



En 2017, les dépenses d'investissement concernent l'extension du réseau informatique et l'équipement du bureau OPAH situé au rez-de-chaussée en mobilier, bureautique et informatique (chapitre 21).

D - Section d'investissement – Recettes – 4 183,95 €

	Recettes	CA
10	Dotations, fonds divers et réserves	218,50 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 965,45 €
Total recettes de l'exercice		4 183,95 €



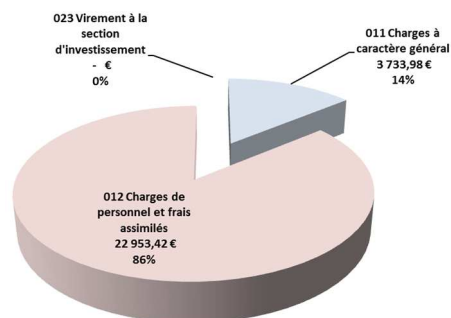
En 2017, le Syndicat ne perçoit pas de subvention d'investissement.

Les recettes d'investissement proviennent pour l'essentiel de l'excédent reporté 2016, du FCTVA (chapitre 10) sur les investissements 2015 et des amortissements sur les immobilisations (chapitre 40).

Budget Annexe SCoT

A - Section de fonctionnement – Dépenses – 26 687,40 €

	Dépenses	CA
011	Charges à caractère général	3 733,98 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 953,42 €
023	Virement à la section d'investissement	- €
Total dépenses de l'exercice		26 687,40 €



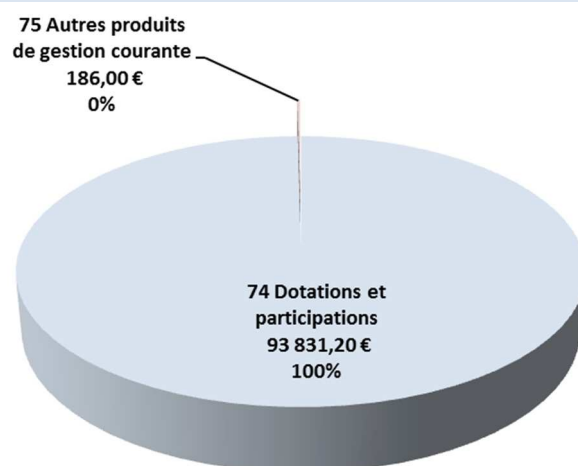
Les éléments marquants de l'année de 2017 :

- Chapitre 012

- ⇒ Création d'un poste de chargé de mission urbanisme en charge du SCoT du Pays et des PLUi des Communautés de Communes portant l'effectif du Syndicat de Pays à 6 agents pour 4.8 ETP

B - Section de fonctionnement – Recettes – 94 017,20 €

	Recettes	CA
74	Dotations et participations	93 831,20 €
75	Autres produits de gestion courante	186,00 €
Total recettes de l'exercice		94 017,20 €



En 2017, les recettes proviennent de :

- L'Etat

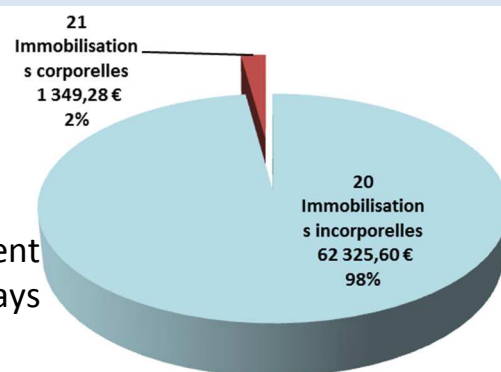
- ⇒ DGD 2017 pour l'élaboration du SCoT (33 850 €)

- Et des 3 Communautés de Communes du Pays

- ⇒ Elaboration du SCoT et des PLUi (59 981,20 €)

C - Section d'investissement – Dépenses – 63 674,88 €

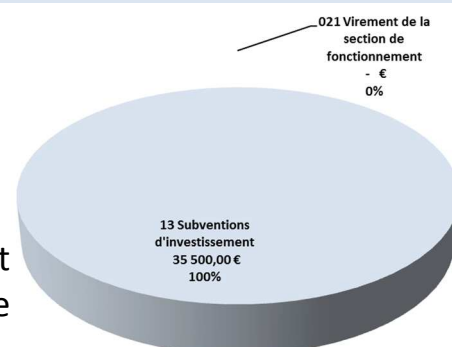
	Dépenses	CA
20	Immobilisations incorporelles	62 325,60 €
21	Immobilisations corporelles	1 349,28 €
Total dépenses de l'exercice		63 674,88 €



En 2017, les dépenses d'investissement concernent essentiellement les frais liés à l'élaboration du SCoT du Pays (chapitre 20).

D - Section d'investissement – Recettes – 35 500 €

	Recettes	CA
13	Subventions d'investissement	35 500,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €
Total recettes de l'exercice		35 500,00 €



En 2017, les recettes d'investissement proviennent exclusivement de la subvention de l'Etat (DGD 2016) imputée sur la section d'investissement (chapitre 13).